

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 16 juillet 2012 à 11 :05 heures à laquelle sont présents :

Me Gaétan Turbide, MM. Marcel Alexander, Gaétan Vandal, Michel Demers et Jean Roy, étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Assistent également à la réunion :

- **M. Pierre Benoit, représentant d'Infrastructure Québec**
- **M. Jean Roberge, directeur général adjoint, Ville de Laval**
- **M. Jean-Stéphane Bédard, directeur du Bureau des grands projets de Laval**
- **M. Alain Gauthier, représentant de l'Aréna des Canadiens inc.**
- **Me Pierre L. Lambert, représentant et conseiller juridique de la Corporation**

CA-2012-07-16/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente réunion tel que complété.

(Réf : 1.2)

CA-2012-07-16/002

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU 25 MAI 2012**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 mai 2012 tel que rédigé.

(Réf : 1.3)

CA-2012-07-16/003

ÉTAT DE LA SITUATION - DOSSIERS EN COURS

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une demande d'aide financière d'une somme de 1 000 000 \$ pour permettre à la Cité d'assurer l'application et le suivi des différentes dispositions contenues au Protocole d'entente et ses Annexes, à être souscrit avec le MAMROT, à être adressée à Ville de Laval à l'attention de son Comité exécutif; et
2. D'autoriser monsieur Gaétan Vandal, secrétaire de la Corporation, à formuler, souscrire et présenter, pour et au nom de la Cité, la présente demande d'aide financière.

(Réf : 2.1)

CA-2012-07-16/004

ÉTAT DE LA SITUATION - DOSSIERS EN COURS

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. De présenter auprès de l'Agence du revenu du Québec, à titre de responsable au Québec de l'application des dispositions relatives aux taxes sur la consommation (TPS et TVQ), une demande de décision anticipée pour la qualification de la Cité en regard avec ses activités; et
2. D'autoriser monsieur Gaétan Vandal, secrétaire de la Corporation, à souscrire, pour et au nom de la Cité, tout document pertinent à ladite demande.

(Réf : 2.1)

CA-2012-07-16/005

PROTOCOLE D'ENTENTE – MAMROT/LA CITÉ

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le président de la Cité, monsieur Marcel Alexander, à signer le Protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* entre le MAMROT et la Cité et d'y effectuer tout ajout ou modification qu'il jugera opportun dans le meilleur intérêt de la Corporation.

(Réf : 3.1)

CA-2012-07-16/006

**PROTOCOLE D'ENTENTE -
VILLE DE LAVAL/LA CITÉ**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le président de la Cité, monsieur Marcel Alexander, à signer le Protocole d'entente entre Ville de Laval et la Cité et d'y effectuer tout ajout ou modification qu'il jugera opportun dans le meilleur intérêt de la Corporation.

(Réf : 3.2)

CA-2012-07-16/007

**ACTE CONSTITUTIF D'EMPHYTÉOSE -
VILLE DE LAVAL/LA CITÉ**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le président de la Cité, monsieur Marcel Alexander, à signer l'Acte constitutif d'emphytéose entre Ville de Laval et la Cité et d'y effectuer tout ajout ou modification qu'il jugera opportun dans le meilleur intérêt de la Corporation.

(Réf : 3.3)

CA-2012-07-16/008

**ENTENTE DE SERVICES -
INFRASTRUCTURE QUÉBEC/LA CITÉ**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le président de la Cité, monsieur Marcel Alexander, à signer l'Entente de services entre Infrastructure Québec et la Cité et d'y effectuer tout ajout ou modification qu'il jugera opportun dans le meilleur intérêt de la Corporation.

(Réf : 3.5)

CA-2012-07-16/009

**MODIFICATION - MANDAT
D'ACCOMPAGNEMENT**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. De réaffecter, dans le cadre du mandat octroyé à CIMA+ aux termes de l'Appel d'offres 2010-RP-002, le budget selon la proposition déposée à cet effet en date du 9 juillet 2012; et
2. De procéder à l'ajout d'activités additionnelles au mandat initial comme suit :
 - Coûts additionnels pour diverses modifications :
74 000 \$ + taxes
 - Scénographie : 20 000 \$ + taxes

(Réf : 3.6)

CA-2012-07-16/010

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 16 :45 heures.

(Réf : 5.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 16 JUILLET 2012

Secrétaire-
trésorier